

## Les associations de lacs rassemblées et mobilisées

**Saint-Jérôme, le 13 octobre 2022** – Plus d'une cinquantaine de participants de 27 associations de lacs se sont réunis, le 13 septembre dernier à Sainte-Adèle, pour le deuxième « 5 à 7 des assos de lacs » organisé par Abrinord, l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord. L'événement a permis aux membres bénévoles œuvrant à la protection des lacs d'échanger avec leurs pairs et d'en apprendre plus sur les différents enjeux qui touchent leurs plans d'eau.

### Des réponses complètes aux questions de l'heure

Forte d'une vingtaine d'années d'expérience professionnelle dans le milieu des lacs au sein de la région, Mélissa Laniel, du Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL), était présente pour apporter une foule d'informations pratiques sur les enjeux prioritaires des associations de lacs, soit l'encadrement de la navigation, la lutte aux plantes exotiques envahissantes, la gestion des installations septiques désuètes, l'érosion et l'application de la réglementation sur les bandes riveraines.

### Réseauter pour se faire des alliés

En plus de recevoir une foule d'informations sur les enjeux de l'heure, les participants ont été amenés à rencontrer les membres d'autres associations de lacs du territoire à travers une activité de réseautage guidée. Après avoir pris place à une table assignée, chacun a été invité à se présenter et à partager un bon coup de son association de lac, ce qui a mené à des échanges fructueux et à d'agréables rencontres !

« À la sortie de la rencontre, les représentants des diverses associations de lacs semblaient revigorés. Ils se disaient heureux de se sentir épaulés, et surtout rassurés de ne pas être seuls devant les imposants défis auxquels ils font face. » raconte Mélanie Lauzon, directrice générale d'Abrinord.

### Merci aux partenaires !

Cette initiative a été financée par la MRC des Pays-d'en-Haut via le Fonds Régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ainsi que par Laurentides Experts-conseils inc. et Services Conseils Enviro-Nature.



### À propos d'Abrinord

L'organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Source :  
Mélanie Lauzon, directrice générale  
Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord)  
(450) 432-8490 | [dg@abrinord.ca](mailto:dg@abrinord.ca)



*5@7 des assos de lacs du 13 septembre 2022*